



TF 100 LED

Torche ultraviolet UV-A à LEDs

Les essais par ressuage et magnétoscopie fluorescents nécessitent de contrôler les conditions d'éclairage pour l'observation des indications.

En ressuage, comme en magnétoscopie, l'éclairage énergétique UV-A reçu par la surface à examiner doit être :

- Supérieur à 1000 $\mu\text{W}/\text{cm}^2$ selon normes NF EN ISO 3059 NF EN ISO 9934-1 / 9934-2 / 9934-3
- Supérieur à 1500 $\mu\text{W}/\text{cm}^2$ selon spécifications particulières (aéronautique et ferroviaire)

La lumière blanche parasite doit être inférieure ou égale à 20 lux.

Ces exigences sont respectées en utilisant soit des plafonniers, soit des projecteurs manuels, fournis par Sofranel.

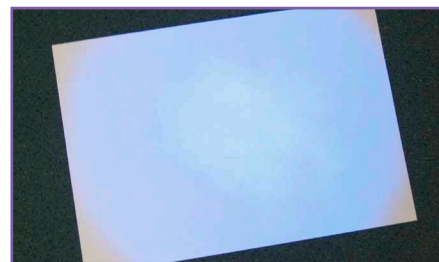
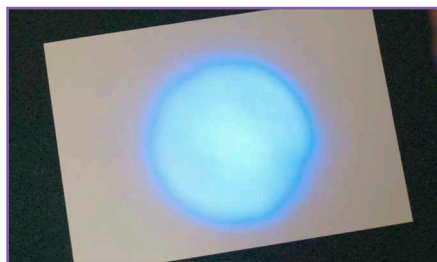
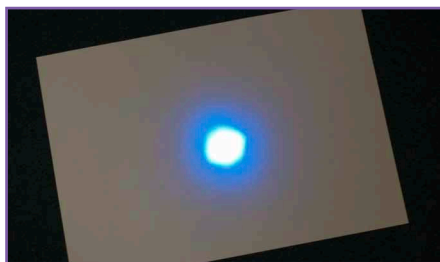
SPÉCIFICATIONS

Longueur d'onde UV-A	365 nm \pm 3nm
Durée de vie des LED	> 10 000 h
Focale réglable : diamètre du cône	2 – 30 cm
Eclairage énergétique typique (neuf) (1)	5 000 $\mu\text{W}/\text{cm}^2$ pour cône de 2 cm 400 $\mu\text{W}/\text{cm}^2$ pour cône de 30 cm
Eclairage énergétique typique (neuf) (2)	1 000 $\mu\text{W}/\text{cm}^2$ pour cône de 20 cm
Niveau de lumière visible typique (neuf) (1)	3 lux
Autonomie estimée	> 5 h
Température châssis/surface éclairante après 1 h	40°C / 45°C
Type de refroidissement	Convection naturelle
Alimentation électrique	4,5 V 3 piles AAA
Dimensions globales (L x \varnothing)	110 mm x \varnothing 30 mm
Masse	118 g
Indice IP	IP67 - Waterproof

(1) mesure à une distance de 400 mm
(2) mesure à une distance de 200 mm



FOCALE RÉGLABLE



Représentation de la TF 100 LED éclairant une feuille A3

RECOMMANDATIONS

La Directive 2006/25/CE du 5 avril 2006 concernant l'évolution des risques liés aux rayonnements optiques artificiels a été transposée en droit français par le décret 2010-750 du 2 juillet 2010.

Pour respecter les valeurs limites concernant l'exposition aux rayonnements UV, il est recommandé de respecter les règles suivantes :

- Porter des lunettes anti-UV adaptées aux contrôles non destructifs par Magnétoscopie ou Ressuage fluorescent
- Porter des vêtements longs et couvrants, mais non fluorescents
- Eviter d'avoir une vision directe de la source de lumière, en particulier dans le cas de l'utilisation de projecteurs

Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de s'assurer que la mise en œuvre de l'éclairage, en fonction de ses contraintes de production, respecte le principe d'application de la Directive.